

# FAQ

Suite de sécurité internet de Xplornet  
(Service de protection F-Secure Grand Public 9.0 pour Windows)

## **Avant l'installation**

[Est-ce que le produit Suite de sécurité internet de Xplornet fonctionne lorsque d'autres produits anti-virus ou pare-feu sont déjà installés sur mon ordinateur ?](#)

[Est-il préférable de disposer de deux logiciels anti-virus au lieu de un seul ?](#)

[Est-ce que le produit Suite de sécurité internet de Xplornet est compatible avec le Centre de Sécurité Windows XP SP2 ou SP3 et avec le pare-feu intégré du système d'exploitation ?](#)

[Quels sont les systèmes d'exploitation supportés par le produit Suite de sécurité internet de Xplornet?](#)

[De quelle manière puis-je connaître quelle version du système d'exploitation Windows est installée sur mon ordinateur ?](#)

[De quelle manière puis-je m'assurer que mon ordinateur respecte les exigences système du produit Suite de sécurité internet de Xplornet?](#)

[Comment puis-je désinstaller manuellement les logiciels de sécurité conflictuels qui sont déjà installés ?](#)

## **Installation**

[Qu'est-ce qui explique que le premier ensemble d'installation de Suite de sécurité internet de Xplornet soit si volumineux ?](#)

[Comment procède-t-on à l'installation du produit Suite de sécurité internet de Xplornet ?](#)

[Comment puis-je savoir si la Suite de sécurité internet de Xplornet a été installé correctement et qu'il est fonctionnel ?](#)

[Puis-je installer le produit la Suite de sécurité internet de Xplomet par-dessus une version d'évaluation ?](#)

[J'ai installé ou mis à jour le produit Suite de sécurité internet de Xplornet, mais je ne vois pas l'icône du produit dans la zone de notification. Que devrais-je faire ?](#)

[Je n'ai pas accès à Internet ou à mes courriers électroniques depuis que j'ai installé le produit Suite de sécurité internet de Xplornet. Que puis-je faire ?](#)

[Comment procède-t-on à la désinstallation du produit Suite de sécurité internet de Xplornet ?](#)

## **Souscription et enregistrement**

[Je dispose d'une connexion Internet partagée. Puis-je me servir du produit Suite de sécurité internet de Xplornet sur tous les ordinateurs ?](#)

[Puis-je donner une copie du logiciel à un ami ?](#)

[J'ai formaté mon disque dur. Dois-je procéder à nouveau à l'enregistrement du produit Suite de sécurité internet de Xplornet?](#)

[Puis-je procéder à l'installation du produit sur plusieurs ordinateurs ?](#)

[Comment puis-je procéder à l'enregistrement d'une version complète de Suite de sécurité internet de Xplornet à partir d'une version d'évaluation?](#)

## **Utilisation générale**

[J'éprouve des problèmes techniques avec Suite de sécurité internet de Xplornet. Comment devrais-je procéder ?](#)

## **Virus**

[Le second scan complet de l'ordinateur s'est effectué plutôt rapidement. Est-ce que le produit a réellement procédé au scan de l'intégralité de mon ordinateur ?](#)

[Devrais-je lancer un scan manuel de mes disques durs chaque jour ?](#)

[Le produit indique que les définitions de virus ne sont pas à jour. Que puis-je faire ?](#)

[Comment puis-je exclure un fichier ou un dossier du scan pour logiciels espions ?](#)

[Comment puis-je exclure certains types de fichier du scan pour virus et logiciels espions ?](#)

[Comment puis-je nettoyer le dossier "System Volume Information" ou le dossier Restauration du système s'ils sont infectés ?](#)

[De quelle manière le suivi de processus avancé de DeepGuard protège-t-il mon ordinateur ?](#)

[J'ai reçu un courrier électronique concernant un virus. Il dit que le virus est dangereux. Que devrais-je faire ?](#)

[Je pense qu'un fichier considéré comme un logiciel malveillant n'en est pas réellement un. Que puis-je faire ?](#)

## **Logiciel espion**

[Qu'est-ce qu'un logiciel espion ?](#)

[Une application ne fonctionne plus depuis que j'ai retiré un logiciel espion de mon ordinateur. Que puis-je faire ?](#)

[Chaque fois que je scan mon ordinateur, le logiciel découvre de nombreux logiciels espions. Pourquoi ?](#)

## **Pare-feu**

[Qu'est-ce qu'un pare-feu ?](#)

[Puis-je utiliser le pare-feu de Windows XP conjointement avec le produit Suite de sécurité internet de Xplornet?](#)

[Quelle est la différence entre les profils de pare-feu et les règles de pare-feu ?](#)

[Comment procède-t-on à la modification d'un profil de pare-feu dans le produit Suite de sécurité internet de Xplornet?](#)

[Comment puis-je ajouter de nouvelles règles de pare-feu ?](#)

[Quand dois-je créer un nouveau service de pare-feu pour une règle ?](#)

[Comment puis-je créer une règle basée sur un service qui n'est pas présent dans la liste ?](#)

[Comment puis-je modifier les règles de pare-feu ?](#)

[Comment puis-je ouvrir un port par le biais du pare-feu ?](#)

[Pourquoi mon logiciel FTP ne fonctionne-t-il pas après l'installation du produit Suite de sécurité internet de Xplornet?](#)

[Je dispose d'un bureau ou d'un réseau à domicile. Par quel moyen puis-je faire en sorte que les deux ordinateurs puissent consulter les fichiers de l'autre ordinateur ?](#)

[Puis-je utiliser une carte TV numérique avec le produit Suite de sécurité internet de Xplornet ?](#)

[Comment autoriser temporairement tout le trafic réseau ?](#)

## **Filtre des courriers électroniques**

[Comment puis-je m'assurer que les messages en provenance d'une adresse de courrier électronique spécifique ne sont pas considérés comme des pourriels ?](#)

[Comment puis-je bloquer les pourriels en provenance d'une adresse de courrier électronique spécifique ?](#)

[Comment puis-je éditer la liste des adresses de courrier électroniques de confiance ?](#)

## **Protection de la navigation**

[Quel est le mode de fonctionnement de la protection de la navigation ?](#)

[Je ne souhaite plus voir les cotes de sécurité des sites web. Comment puis-je les désactiver ?](#)

[Je crois qu'un site web a été évalué incorrectement. Que puis-je faire ?](#)

## **Contrôle parental**

[De quelle manière fonctionnent les modes de navigation du Contrôle parental ?](#)

[Pourquoi dois-je créer un mot de passe pour le contrôle parental ?](#)

[Comment dois-je procéder pour autoriser des pages web pour enfants ?](#)

[Comment puis-je désactiver temporairement le contrôle parental ?](#)

[La serrure horaire du contrôle parental bloque la connexion à Internet. Que puis-je faire ?](#)

[J'ai créé un mode de navigation Enfant. Le contrôle parental m'empêche maintenant d'accéder à Internet. Que puis-je faire ?](#)

[J'ai oublié mon mot de passe du contrôle parental. Comment puis-je accéder aux paramètres de la Suite de sécurité internet de Xplornet ?](#)

## **Mises à jour automatiques**

[Comment puis-je savoir que je dispose des toutes dernières mises à jour ?](#)

[Comment puis-je m'assurer que mon ordinateur est protégé et que les mises à jour automatiques fonctionnent ?](#)

Est-ce que le produit Suite de sécurité internet de Xplornet fonctionne lorsque d'autres produits anti-virus ou pare-feu sont déjà installés sur mon ordinateur ?

Non. Il est impossible d'avoir deux produits anti-virus ou pare-feu provenant de deux fournisseurs différents installés en même temps sur votre ordinateur. Le produit Suite de sécurité internet de Xplornet détecte et désinstalle automatiquement la plupart des anti-virus et pare-feu les plus communs pendant le processus d'installation. Il est aussi possible de désinstaller manuellement tout autre anti-virus ou pare-feu avant de procéder à l'installation du logiciel.

[\[Haut de la page\]](#)

Est-il préférable de disposer de deux logiciels anti-virus au lieu de un seul ?

Non. Il est préférable de n'avoir qu'un seul bon logiciel anti-virus. Un logiciel anti-virus doit ouvrir un fichier pour l'analyser afin de détecter tout logiciel malveillant. Si un autre logiciel anti-virus tente d'ouvrir le même fichier au même moment, il doit attendre que le fichier soit disponible. Cela pourrait entraîner des problèmes. Il est possible par exemple que les logiciels ne démarrent pas correctement, ou que le système entier plante.

[\[Haut de la page\]](#)

Est-ce que le produit Suite de sécurité internet de Xplornet est compatible avec le Centre de Sécurité Windows XP SP2 ou SP3 et avec le pare-feu intégré du système d'exploitation ?

Oui, il est compatible. Vous ne pouvez cependant pas utiliser deux logiciels pare-feu en même temps sur le même ordinateur. Lorsque vous installez le produit, le pare-feu intégré de Windows XP se désactive automatiquement.

[\[Haut de la page\]](#)

Quels sont les systèmes d'exploitation supportés par le produit Suite de sécurité internet de Xplornet?

Le produit supporte les systèmes d'exploitation suivants :

- Windows XP
- Windows Vista
- Windows 7
- Mac OS X (version 10.5 et 10.6 sur les plates-formes Intel)\*

Le produit ne supporte cependant pas les versions Serveur des systèmes d'exploitation mentionnés précédemment, pas plus que Windows XP 64-bit.

\*Une version distincte de Suite de sécurité internet de Xplornet est disponible pour Mac OS sous la forme d'un téléchargement séparé. Veuillez vous référer à la FAQ de Suite de sécurité internet de Xplornet pour Mac OS afin d'obtenir des informations supplémentaires.

[\[Haut de la page\]](#)

De quelle manière puis-je connaître quelle version du système d'exploitation Windows est installée sur mon ordinateur ?

Vous pouvez découvrir de quelle version du système d'exploitation vous disposez dans les propriétés système Windows.

Pour consulter les propriétés système de Microsoft Windows :

1. Cliquer sur **Démarrer**.
2. Sélectionner **Panneau de configuration**.
3. Dans Windows XP et Vista :
  - a. Sélectionner la catégorie **Performance et Maintenance**.

**Remarque** : Il est possible que cette étape ne soit pas requise pour tous les ordinateurs.

- b. Double-cliquer sur **Système**. La fenêtre des *Propriétés du système* s'ouvre.
  - c. Cliquer sur l'onglet *Général*.
4. Sous Windows 7, sélectionner **Système et Sécurité > Sécurité**.

Vous pouvez alors consulter les propriétés de votre ordinateur, telles que la version du système d'exploitation, les informations concernant le processus et la quantité de mémoire vive (RAM).

[\[Haut de la page\]](#)

De quelle manière puis-je m'assurer que mon ordinateur respecte les exigences système du produit Suite de sécurité internet de Xplornet?

Pour consulter les propriétés système de Microsoft Windows :

1. Cliquer sur **Démarrer**.
2. Sélectionner **Panneau de configuration**.
3. Dans Windows XP et Vista :
  - a. Sélectionner la catégorie **Performance et Maintenance**.  
**Remarque** : Il est possible que cette étape ne soit pas requise pour tous les ordinateurs.
  - b. Double-cliquer sur **Système**. La fenêtre des *Propriétés du système* s'ouvre.
  - c. Cliquer sur l'onglet *Général*.
4. Sous Windows 7, sélectionner **Système et Sécurité > Sécurité**.

Vous pouvez alors consulter les propriétés de votre ordinateur, telles que la version du système d'exploitation, les informations concernant le processus et la quantité de mémoire vive (RAM).

[\[Haut de la page\]](#)

Comment puis-je désinstaller manuellement les logiciels de sécurité conflictuels qui sont déjà installés ?

Pendant le processus d'installation, le logiciel essaie automatiquement de désinstaller de tels logiciels de sécurité conflictuels, comme d'autres logiciels anti-virus ou pare-feu. Si ces logiciels ne peuvent être désinstallés, il vous sera demandé de le faire manuellement par le biais du Panneau de configuration Windows.

1. Pour désinstaller un logiciel :
  - a. Sous **Windows XP**, cliquer sur **Démarrer**.
  - b. Sélectionner **Panneau de configuration**.
  - c. Double-cliquer **Ajouter ou supprimer un programme**.
  - d. Sélectionner le logiciel à retirer puis cliquer sur **Supprimer**.
  - e. Sous **Windows Vista**, cliquer sur le bouton **Démarrer**.
  - f. Sélectionner **Panneau de configuration**.
  - g. Cliquer sur **Programmes**.
  - h. Cliquer sur **Programmes et caractéristiques**.
  - i. Sélectionner le logiciel à retirer puis cliquer sur **Désinstaller**.
  - j. Sous **Windows 7**, cliquer sur le bouton **Démarrer**.
  - k. Sélectionner **Panneau de configuration**.
  - l. Sélectionner **Programmes et caractéristiques**.
  - m. Sélectionner le logiciel à retirer puis cliquer sur **Désinstaller**.
2. Les logiciels anti-virus pourraient disposer de plusieurs composants reliés, tous ayant le même nom de produit. Répéter les étapes susmentionnées pour tous les enlever.
3. Redémarrer votre ordinateur.

[\[Haut de la page\]](#)

## **Installation**

Qu'est-ce qui explique que le premier ensemble d'installation de Suite de sécurité internet de Xplornet soit si volumineux ?

Le premier ensemble de téléchargement contient beaucoup de fichiers provenant d'Internet (entre autres, toutes les définitions de virus). Les mises à jour suivantes seront significativement moins volumineuses.



[\[Haut de la page\]](#)

Comment procède-t-on à l'installation du produit Suite de sécurité internet de Xplornet ?

Pour installer le produit, vous devez disposer des éléments suivants :

- Une version téléchargée du produit.
- Une clé de licence du produit valide.
- Une connexion Internet.

**Remarque :** Si vous disposez de plus d'un compte d'utilisateur, vous devrez vous connecter au compte administrateur avant l'installation.

Lorsque vous commencez l'installation, vous pouvez déterminer la manière dont vous voulez installer le produit sur votre ordinateur. Vous pouvez décider de procéder à une installation automatique ou étape par étape. Si vous sélectionnez l'installation automatique, le produit est installé automatiquement. Si vous sélectionnez l'installation étape par étape, vous devrez faire certaines sélections pendant le processus d'installation.

Ce produit ne peut être installé sur un ordinateur qui utilise déjà d'autres produits anti-virus ou pare-feu. Les produits anti-virus les plus communs seront automatiquement désinstallés pendant l'installation.

1. Pour installer le produit téléchargé étape par étape :
  - a. Lorsque vous vous procurez le produit en ligne, vous recevez un message par courriel électronique où se retrouvent le lien de téléchargement, les instructions d'installation de même que votre clé de licence unique pour le produit.
  - b. Suivez les instructions et téléchargez l'ensemble logiciel sur votre ordinateur.
  - c. Double-cliquez sur l'icône de l'ensemble pour démarrer l'outil d'installation et suivez les instructions qui sont présentées à l'écran.
  - d. Lorsque cela vous sera demandé, veuillez saisir votre clé de licence (xxxx-xxxx-xxxx-xxxx-xxxx-xxxx).

[\[Haut de la page\]](#)

Comment puis-je savoir si la Suite de sécurité internet de Xplornet a été installé correctement et qu'il est fonctionnel ?

Le produit Suite de sécurité internet de Xplornet a été correctement installé et est fonctionnel si le statut de Suite de sécurité internet de Xplornet est vert et que le message de statut indique que *Votre ordinateur est protégé*.

[\[Haut de la page\]](#)

Puis-je installer le produit la Suite de sécurité internet de Xplornet par-dessus une version d'évaluation ?

Oui. Si vous utilisez une version d'évaluation du produit, il est possible de passer à une version commerciale complète. Vous pouvez y parvenir de la manière suivante :

1. Pour ouvrir le produit, double-cliquer sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran.
2. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Tâches**.
3. Cliquer sur **Ma souscription**.
4. Si vous ne vous êtes pas encore procuré la version complète du produit à partir de Xplornet Communications Inc., sélectionner **Acheter en ligne**. Ceci permet d'ouvrir une page web dans votre navigateur où vous pourrez vous procurer une version complète du produit. Suivre les instructions se trouvant sur cette page.
5. Lorsque vous avez une clé de licence pour une version complète du produit, cliquer sur **Ma souscription**.
6. Sélectionner **Saisir une nouvelle clé de licence**.
7. Dans la boîte de dialogue qui apparaît, saisir votre nouvelle clé de licence puis cliquer sur **Enregistrer**.

**Astuce** : Si vous avez reçu votre clé de licence par courrier électronique, vous pouvez copier la clé à partir du message électronique puis la copier dans le champ.

Si vous souhaitez passer de votre version actuelle à une version supérieure disposant de caractéristiques différentes ou supplémentaires, vous devez acheter une nouvelle souscription du produit avec une nouvelle clé de licence.

[\[Haut de la page\]](#)

J'ai installé ou mis à jour le produit Suite de sécurité internet de Xplornet, mais je ne vois pas l'icône du produit dans la zone de notification. Que devrais-je faire ?

Vous pouvez essayer ce qui suit :

1. S'assurer que les icônes ne sont pas cachées dans votre système d'exploitation :
  - a. Dans Windows XP ou Vista : cliquer sur l'icône **Montrer les icônes cachées** pour afficher les icônes de la zone de notification.
  - b. Dans Windows 7 : cliquer sur signe d'omission près de la zone de notification pour montrer les icônes de la zone de notification.
2. Ouvrir le gestionnaire de tâches. S'assurer que le processus *fsm32* est visible.
3. Si le processus est visible, utiliser l'outil de support pour générer un fichier fsdiag. Faire parvenir le fichier à notre équipe de support technique.
4. Si le processus n'est pas visible, tenter d'installer le produit à nouveau.

[\[Haut de la page\]](#)

Je n'ai pas accès à Internet ou à mes courriers électroniques depuis que j'ai installé le produit Suite de sécurité internet de Xplornet. Que puis-je faire ?

Il se pourrait que vous ayez refusé les connexions réseau à votre navigateur. Pour ouvrir le produit, double-cliquer sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran.

Pour s'assurer que les connexions réseau de votre navigateur sont autorisées :

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
2. Sélectionner **Connexions réseau > Contrôle des applications**.
3. Cliquer sur l'onglet **Applications**. Vous pouvez consulter la liste de toutes les applications dont la connexion est refusée.
4. Trouver le navigateur que vous utilisez. Ainsi, si vous utilisez Internet Explorer, rechercher iexplore.exe.
5. Assurez-vous que les connexions réseau de votre navigateur sont autorisées.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment procède-t-on à la désinstallation du produit Suite de sécurité internet de Xplornet ?

1. Pour désinstaller le produit, exécuter les étapes suivantes :
  - a. Sous **Windows XP**, cliquer sur **Démarrer**.
  - b. Sélectionner **Panneau de configuration**.
  - c. Double-cliquer **Ajouter ou supprimer un programme**.
  - d. Sélectionner le produit Suite de sécurité internet de Xplornet et cliquer sur **Supprimer**.
  - e. Sous **Windows Vista**, cliquer sur le bouton **Démarrer**.
  - f. Sélectionner **Panneau de configuration**.
  - g. Cliquer sur **Programmes**.
  - h. Cliquer sur **Programmes et caractéristiques**.
  - i. Sélectionner le produit Suite de sécurité internet de Xplornet et cliquer sur **Désinstaller**.
  - j. Sous **Windows 7**, cliquer sur le bouton **Démarrer**.
  - k. Sélectionner **Panneau de configuration**.
  - l. Sélectionner **Programmes et caractéristiques**.
  - m. Sélectionner le produit Suite de sécurité internet de Xplornet et cliquer sur **Désinstaller**.
2. Vous devez redémarrer votre ordinateur lorsque cette action est demandée.

[\[Haut de la page\]](#)

## **Souscription et enregistrement**

Je dispose d'une connexion Internet partagée. Puis-je me servir du produit Suite de sécurité internet de Xplornet sur tous les ordinateurs ?

Oui, vous pouvez utiliser la licence pour installer le produit sur 3 ou 6 ordinateurs sur le même réseau, selon le forfait auquel vous avez souscrit avec Xplornet. Chaque clé de licence disposera de 3 ou 6 licences, selon le forfait auquel vous avez souscrit avec Xplornet.

[\[Haut de la page\]](#)

Puis-je donner une copie du logiciel à un ami ?

Non, la licence a été conçue pour une utilisation personnelle.

[\[Haut de la page\]](#)

J'ai formaté mon disque dur. Dois-je procéder à nouveau à l'enregistrement du produit Suite de sécurité internet de Xplornet?

Non, vous n'avez pas à enregistrer votre produit à nouveau. Si vous possédez toujours la clé de licence de votre produit (xxxx-xxxx-xxxx-xxxx-xxxx), vous pouvez le réinstaller en utilisant cette même clé.

[\[Haut de la page\]](#)

Puis-je procéder à l'installation du produit sur plusieurs ordinateurs ?

Vous avez reçu une clé de licence avec l'achat de votre produit. Selon le forfait auquel vous avez souscrit avec Xplornet, vous pouvez installer le produit en utilisant la même clé de licence sur 3 ou 6 ordinateurs.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment puis-je procéder à l'enregistrement d'une version complète de Suite de sécurité internet de Xplornet à partir d'une version d'évaluation?

Pour enregistrer votre souscription à partir d'une version d'évaluation du produit, suivre les étapes suivantes :

1. Connecter votre ordinateur à Internet.
2. Pour ouvrir le produit, double-cliquer sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran.
3. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Tâches**.

4. Cliquer sur **Ma souscription**.
5. Sélectionner **Saisir une nouvelle clé de licence**.
6. Dans la boîte de dialogue qui apparaît, saisir votre nouvelle clé de licence puis cliquer sur **Enregistrer**.

**Astuce** : Si vous avez reçu votre clé de licence par courrier électronique, vous pouvez copier la clé à partir du message électronique puis la copier dans le champ.

Une fois que l'enregistrement est achevé, la souscription complète est activée et en fonction.

[\[Haut de la page\]](#)

## **Utilisation générale**

J'éprouve des problèmes techniques avec Suite de sécurité internet de Xplornet. Comment devrais-je procéder ?

Si vous éprouvez des problèmes techniques avec le produit Suite de sécurité internet de Xplornet, veuillez consulter la FAQ sur le site web suivant : <http://www.xplornet.com/additional-services/xplornet-internet-security-suite.aspx>

[\[Haut de la page\]](#)

## **Virus**

Le second scan complet de l'ordinateur s'est effectué plutôt rapidement. Est-ce que le produit a réellement procédé au scan de l'intégralité de mon ordinateur ?

Le produit détecte quels fichiers ont été scannés et vérifie s'ils ont été modifiés depuis le dernier scan. S'ils n'ont pas été modifiés, ils ne sont pas scannés à nouveau. Le même processus s'applique aux archives. Cela pourrait signifier qu'un nombre différent de fichiers ont été scannés chaque fois que vous lancez un scan sur votre ordinateur. Par conséquent, la durée de chaque scan pourrait varier.

[\[Haut de la page\]](#)

Devrais-je lancer un scan manuel de mes disques durs chaque jour ?

Non, cela n'est pas nécessaire. Les scans de détection des virus et logiciels espions incluent un scan en temps réel, ce qui signifie que votre ordinateur subit un scan pour détecter les virus en temps réel. Vous pouvez lancer des scans manuels pour la détection de virus par le biais de scans programmés. Pour ouvrir le produit, double-cliquez sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran. Pour démarrer un scan programmé :

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
2. Sélectionner **Ordinateur > Scan programmé**.
3. Sélectionner **Activer les scans programmés**.
4. Sélectionner lors de quels jours vous souhaitez qu'un scan pour détecter virus et logiciels espions soit lancé.

Option	Description
Quotidien	Pour lancer un scan chaque jour.
Hebdomadaire	Pour lancer un scan lors de jours sélectionnés pendant la semaine. Sélectionner les jours où un scan doit être lancé à partir de la liste se trouvant sur la droite.
Mensuel	Pour qu'il y ait jusqu'à trois scans de lancés par mois. Pour sélectionner les jours désirés :  <ol style="list-style-type: none"><li>a. Sélectionner l'une des options de <b>Jour</b>.</li><li>b. Sélectionner le jour du mois à partir de la liste près du jour sélectionné.</li><li>c. Répéter si vous souhaitez lancer un scan lors d'un autre jour.</li></ol>

5. Sélectionner le moment où le scan doit être lancé lors des jours sélectionnés.

Option	Description
<b>Heure de démarrage</b>	Le moment où le scan est lancé. Vous devriez sélectionner un moment auquel vous ne vous attendez pas à utiliser l'ordinateur.
<b>Lorsque l'ordinateur n'est pas utilisé</b>	Sélectionner une période temps qui doit s'écouler sans que l'ordinateur soit utilisé pour lancer le scan.

Le produit indique que les définitions de virus ne sont pas à jour. Que puis-je faire ?

Habituellement, vous n'avez pas à faire quoi que ce soit. Le produit Suite de sécurité internet de Xplornet se met lui-même automatiquement à jour lorsque votre ordinateur est connecté à Internet.

Si les définitions de virus ne sont pas automatiquement mises à jour, voici ce que vous pouvez faire :

1. S'assurer que votre ordinateur est connecté à Internet.
2. S'assurer que l'heure et la date de votre ordinateur sont correctes. Si elles sont erronées, il pourrait être impossible d'installer des mises à jour.
3. Rechercher manuellement des mises à jour. Pour ce faire, ouvrir l'interface utilisateur du produit :
  - a. Dans Windows XP et Vista, double-cliquer sur l'icône du produit visible dans le coin inférieur droit de votre écran.
  - b. Dans Windows 7, cliquer sur le signe d'omission puis cliquer sur l'icône du produit.
  - c. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Rechercher des mises à jour**.
4. S'assurer que la recherche automatique de mises à jour est activée :
  - a. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
  - b. Sélectionner **Autres paramètres > Mises à jour automatiques**.
5. S'assurer que votre souscription est valide.
6. Si vous ne recevez toujours pas de mises à jour, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle de Xplornet.



[\[Haut de la page\]](#)

Comment puis-je exclure un fichier ou un dossier du scan pour logiciels espions ?

Pour ouvrir le produit, double-cliquer sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran. Pour exclure un fichier ou un dossier du scan pour virus et logiciels espions :

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
2. Faire l'une des étapes suivantes :
  - Sélectionner **Ordinateur > Scan pour virus et logiciels espions**.
  - Sélectionner **Ordinateur > Scan manuel**.
3. Cliquer sur **Ouvrir la liste des éléments exclus**.
4. Pour exclure un fichier, un lecteur ou un dossier :
  - Cliquer sur l'onglet *Objets*.
  - Sélectionner **Exclure des objets (fichiers, dossiers, ...)**.
  - Cliquer sur **Ajouter**.
  - Sélectionner le fichier, le lecteur ou le dossier que vous souhaitez exclure du scan anti-virus.

**Remarque :** Certains lecteurs pourraient être amovibles, comme des CD, des DVD ou des lecteurs réseau. Les lecteurs réseau et les lecteurs amovibles vides ne peuvent être exclus.
  - Cliquer sur **OK**.
5. Répéter les étapes précédentes pour exclure les autres fichiers, lecteurs ou dossiers que vous souhaitez exclure des scans pour la détection de virus.
6. Cliquer sur **OK** pour fermer la boîte de dialogue *Exclure du scan*.
7. Cliquer sur **OK** pour appliquer les nouveaux paramètres.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment puis-je exclure certains types de fichier du scan pour virus et logiciels espions ?

Pour ouvrir le produit, double-cliquer sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran. Pour exclure un certain type de fichier du scan pour virus et logiciels espions :

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
2. Faire l'une des étapes suivantes :
  - Sélectionner **Ordinateur > Scan pour virus et logiciels espions**.
  - Sélectionner **Ordinateur > Scan manuel**.
3. Cliquer sur **Ouvrir la liste des éléments exclus**.
4. Pour exclure un certain type de fichier :
  - Cliquer sur l'onglet *Types de fichier*.
  - Sélectionner **Exclure les fichiers avec ces extensions**.
  - Taper une extension de fichier identifiant le type de fichier à exclure dans le champ près du bouton **Ajouter**. Pour spécifier les fichiers n'ayant pas d'extension, taper '.'. Vous pouvez utiliser le caractère de remplacement '?' pour représenter tout caractère unique ou '\*' pour représenter tout nombre de caractère. Par exemple, pour exclure les fichiers exécutables, taper exe dans le champ.
  - Cliquer sur **Ajouter**.
5. Répéter les étapes suivantes pour chaque extension que vous souhaitez exclure des scans anti-virus.
6. Cliquer sur **OK** pour fermer la boîte de dialogue *Exclure du scan*.
7. Cliquer sur **OK** pour appliquer les nouveaux paramètres.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment puis-je nettoyer le dossier "System Volume Information" ou le dossier Restauration du système s'ils sont infectés ?

La restauration du système est une caractéristique de Windows Vista, Windows XP, Windows 7 et Windows ME (Windows ME n'est pas supporté par le produit Xplornet Internet Security Suite). Si un virus infecte l'ordinateur, il est possible que le virus soit aussi placé en copie de secours dans le dossier de restauration du système. Pour scanner et nettoyer le dossier de restauration du système, vous devez désactiver la caractéristique de restauration du système.

En désactivant la fonction de restauration du système, vous perdez votre dernier point de restauration. Malheureusement, il n'y a pas d'autres façons de corriger les infections du dossier de restauration du système. Si vous souhaitez continuer d'utiliser la caractéristique de restauration du système, il est important de la réactiver avec le passage de l'anti-virus.

1. Pour désactiver la restauration du système sous Windows XP :
  - a. Fermer tous les programmes qui sont ouverts.
  - b. Cliquer du bouton de droite sur **Mon ordinateur**, et sélectionner **Propriétés**. La boîte de dialogue des *Propriétés du système* s'ouvre.
  - c. Cliquer sur l'onglet **Restauration du système**.
  - d. Cocher la case **Désactiver la restauration du système sur tous les lecteurs**.
  - e. Cliquer sur **Appliquer**.
  - f. Lorsque le système vous demande si vous souhaitez vraiment désactiver la restauration du système, cliquer sur **Oui**.
  - g. Cliquer sur **OK**.
  - h. Procéder au scan de tous les disques dur et fichiers pour détecter les virus avec votre produit Suite de sécurité internet de Xplornet.
2. Une fois que le scan est achevé et que les fichiers sont nettoyés, réactiver la restauration du système de la manière suivante dans XP :
  - a. Cliquer du bouton de droite sur **Mon ordinateur**, et sélectionner **Propriétés**. La boîte de dialogue des *Propriétés du système* s'ouvre.
  - b. Cliquer sur l'onglet **Restauration du système**.
  - c. Décocher la case **Désactiver la restauration du système sur tous les lecteurs**.
  - d. Cliquer sur **Appliquer** puis sur **OK**.
3. Pour désactiver la restauration du système sous Windows Vista :
  - a. Fermer tous les programmes qui sont ouverts.
  - b. Cliquer sur **Démarrer**.
  - c. Sélectionner **Tous les programmes > Maintenance**.
  - d. Sélectionner **Maintenance > Centre de sauvegarde et de restauration**.
  - e. Cliquer sur **Créer un point de restauration ou modifier les paramètres**. Si demander, cliquer sur **Continuer**.
  - f. Sous la section *Disques disponibles*, décocher les cases pour tous les lecteurs.
  - g. Cliquer sur **Appliquer**.
  - h. Lorsque le système vous demande si vous souhaitez vraiment désactiver la restauration du système, cliquer sur **Désactiver la restauration du système**.
  - i. Cliquer sur **OK**.
  - j. Redémarrer votre ordinateur.
  - k. Procéder au scan de tous les disques dur et fichiers pour détecter les virus avec votre produit Xplornet Internet Security Suite.

4. Une fois que le scan est achevé et que les fichiers sont nettoyés, réactiver la restauration du système de la manière suivante dans Vista :
  - a. Fermer tous les programmes qui sont ouverts.
  - b. Cliquer sur **Démarrer**.
  - c. Sélectionner **Tous les programmes > Maintenance**.
  - d. Sélectionner **Maintenance > Centre de sauvegarde et de restauration**.
  - e. Cliquer sur **Créer un point de restauration ou modifier les paramètres**. Si demandé, cliquer sur **Continuer**.
  - f. Dans la section *Disques disponibles*, sélectionner tous les lecteurs.
  - g. Cliquer sur **Appliquer**.
  - h. Lorsque le système vous demande si vous souhaitez vraiment désactiver la restauration du système, cliquer sur **Activer la restauration du système**.
  - i. Cliquer sur **OK**.
5. Pour désactiver la restauration du système sous Windows 7 :
  - a. Fermer tous les programmes qui sont ouverts.
  - b. Cliquer du bouton de droite sur **Ordinateur** et sélectionner **Propriétés**. La boîte de dialogue *Visionner les informations de base concernant votre ordinateur*.
  - c. Cliquer sur **Protection du système**.
  - d. Cliquer sur l'onglet **Protection du système**.
  - e. Cliquer sur **Configurer**.
  - f. Sélectionner **Désactiver la protection du système**.
  - g. Cliquer sur **Appliquer**.
  - h. Lorsque le système vous demande si vous souhaitez vraiment désactiver la protection du système, cliquer sur **Oui**.
  - i. Cliquer sur **OK**.
  - j. Procéder au scan de tous les disques dur et fichiers pour détecter les virus avec votre produit Xplornet Internet Security Suite.
6. Une fois que le scan est achevé et que les fichiers sont nettoyés, réactiver la restauration du système de la manière suivante dans 7 :
  - a. Cliquer du bouton de droite sur **Mon ordinateur**, et sélectionner **Propriétés**. La boîte de dialogue *Visionner les informations de base concernant votre ordinateur*.
  - b. Cliquer sur **Protection du système**.
  - c. Cliquer sur l'onglet **Protection du système**.
  - d. Cliquer sur **Configurer**.
  - e. Sélectionner **Restaurer les paramètres du système et les fichiers des versions précédentes**.
  - f. Cliquer sur **Appliquer**.
  - g. Cliquer sur **OK**.

[\[Haut de la page\]](#)

De quelle manière le suivi de processus avancé de DeepGuard protège-t-il mon ordinateur ?

Le suivi de processus avancé vérifie si les processus sont modifiés pendant leur fonctionnement. Les fichiers infectés pourraient tenter d'y parvenir et infecter l'intégralité de l'ordinateur par le biais de bogues insérés dans les logiciels. Le suivi de processus avancé protège aussi votre navigateur des infections. Il s'agit aussi d'une partie importante de la navigation protégée.

Le suivi de processus avancé peut cependant être à l'origine de problèmes dans certains jeux utilisant des mécanismes anti-triche. Le problème survient parce que DeepGuard et le jeu essaient tous deux de s'assurer qu'un processus n'est pas modifié. DeepGuard tente de détecter les infections tandis que le jeu s'assure qu'aucun score ou élément similaire n'est modifié. La désactivation du suivi de processus avancé résout ce problème.

[\[Haut de la page\]](#)

J'ai reçu un courrier électronique concernant un virus. Il dit que le virus est dangereux. Que devrais-je faire ?

Il est plus que probable qu'il s'agisse d'une chaîne de lettre répandant de l'information au sujet d'un virus inexistant ou d'un canular. Des informations supplémentaires au sujet des virus et des canulars peuvent être trouvées au [http://www.f-secure.com/en/web/labs\\_global/threats/descriptions](http://www.f-secure.com/en/web/labs_global/threats/descriptions)

[\[Haut de la page\]](#)

Je pense qu'un fichier considéré comme un logiciel malveillant n'en est pas réellement un. Que puis-je faire ?

Veuillez rapporter le fichier comme faux positif sur le site web suivant :

[http://www.f-secure.com/en\\_EMEA/security/security-lab/submit-samples/sample-analysis-system/index.html](http://www.f-secure.com/en_EMEA/security/security-lab/submit-samples/sample-analysis-system/index.html).

[\[Haut de la page\]](#)

## **Logiciel espion**

Qu'est-ce qu'un logiciel espion ?

Les logiciels espions sont des programmes qui recueillent vos données personnelles.

Les logiciels espions peuvent recueillir des données personnelles comme :

- Les sites Internet sur lesquels vous avez navigué,
- Les adresses de courrier électronique présentes dans votre ordinateur,
- Les mots de passe, ou
- Les numéros de carte de crédit.

Les logiciels espions s'installent presque toujours d'eux-mêmes sans demander votre permission explicite. Les logiciels espions peuvent être installés en même temps qu'un programme utile ou vous déjouer en vous demandant de cliquer dans une option trompeuse d'une fenêtre en incrustation.

[\[Haut de la page\]](#)

Une application ne fonctionne plus depuis que j'ai retiré un logiciel espion de mon ordinateur. Que puis-je faire ?

Les applications qui procèdent à l'installation d'un logiciel espion peuvent arrêter de fonctionner si vous retirez le logiciel espion de l'application. Vous avez deux options qui s'offrent à vous :

1. Arrêter d'utiliser cette application et la désinstaller.
2. Si vous souhaitez toujours vous servir de cette application, effectuer les étapes suivantes :
  - a. Plutôt que de supprimer le logiciel espion, le déplacer en quarantaine.
  - b. Lorsque vous voulez utiliser l'application en question, restaurer le logiciel espion de la quarantaine.

**Remarque** : Les logiciels espions restaurés recommencent alors à fonctionner et peuvent espionner votre ordinateur et afficher des fenêtres en incrustation.

- c. Vous pourriez aussi décider de refuser une connexion internet au logiciel espion par le biais du contrôle d'application.

Chaque fois que je scan mon ordinateur, le logiciel découvre de nombreux logiciels espions. Pourquoi ?

Il est fort probable que la majorité des dits logiciels espions soient en fait des mouchards. Les mouchards, ou témoins, sont des éléments utilisés par les sites web pour sauvegarder des informations sur l'ordinateur de l'utilisateur et qui se retrouvent dans le navigateur web. De tels mouchards peuvent compromettre votre confidentialité.

[\[Haut de la page\]](#)

## **Pare-feu**

Qu'est-ce qu'un pare-feu ?

Un pare-feu sert à protéger votre ordinateur en laissant passer le trafic Internet sécuritaire tout en bloquant le trafic non sécuritaire.

En règle générale, un pare-feu laisse passer tout le trafic de votre ordinateur vers Internet mais bloque celui en provenance d'Internet en direction de votre ordinateur, sauf si ce trafic a été spécifiquement requis. En bloquant le trafic entrant, le pare-feu protège votre ordinateur contre diverses menaces provenant de logiciels malicieux, comme les vers, et empêche les intrus d'accéder à votre ordinateur. Selon vos paramètres d'alerte, votre pare-feu pourrait faire apparaître des fenêtres en incrustation d'alerte concernant les actions exécutées par le pare-feu.

[\[Haut de la page\]](#)

Puis-je utiliser le pare-feu de Windows XP conjointement avec le produit Suite de sécurité internet de Xplornet?

Non, vous ne pouvez utiliser le pare-feu de Windows XP conjointement avec le produit. Le produit Suite de sécurité internet de Xplornet dispose déjà d'un pare-feu. L'utilisation de deux logiciels de pare-feu en même temps pourrait entraîner la défaillance de votre ordinateur. Vous pouvez cependant utiliser un pare-feu matériel (router) conjointement avec le produit.

[\[Haut de la page\]](#)

Quelle est la différence entre les profils de pare-feu et les règles de pare-feu ?

Le produit Suite de sécurité internet de Xplornet inclut plusieurs profils de pare-feu qui vous permettent de définir des politiques de sécurité plus souples ou sévères, selon votre choix. Les profils de pare-feu vous permettent de modifier instantanément votre niveau de protection conformément à vos besoins. Les profils de pare-feu sont automatiquement mis à jour afin d'assurer la meilleure protection possible contre les toutes dernières formes de programmes informatiques malicieux et les attaques par le biais d'Internet.

Chaque profil de pare-feu est composé d'un ensemble de règles de pare-feu préconfigurées. Les utilisateurs expérimentés peuvent créer leurs propres règles de pare-feu afin de modifier le profil de pare-feu.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment procède-t-on à la modification d'un profil de pare-feu dans le produit Suite de sécurité internet de Xplornet?

Pour ouvrir le produit, double-cliquez sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran, dans la zone de notification.

Pour modifier le profil de pare-feu :

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Statut**.
2. Près de *Pare-feu*, cliquer sur le lien, lequel montre le profil actuel du pare-feu. La boîte de dialogue *Modifier le profil de pare-feu* s'ouvre.
3. Lire soigneusement les descriptions des profils de pare-feu.



4. Sélectionner le profil qui convient à partir de la liste et cliquer sur **OK**.

La page *Statut* affiche dès maintenant le nouveau profil de pare-feu. Les paramètres des règles de pare-feu et de contrôle de l'application se modifient conformément au profil de pare-feu sélectionné.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment puis-je ajouter de nouvelles règles de pare-feu ?

Avant de procéder à la création d'une règle, sélectionner le profil de pare-feu pour lequel cette règle doit être ajoutée.

**Remarque** : Il est possible qu'il vous soit impossible d'ajouter vos propres règles à tous les profils de pare-feu.

Pour ouvrir le produit, double-cliquez sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran, dans la zone de notification.

[\[Haut de la page\]](#)

## Entreprendre la création d'une règle

Saisir le nom de la règle et déterminer si l'objectif de la règle de pare-feu est d'autoriser ou de refuser le trafic.

Pour entreprendre la création d'une règle :

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
2. Sélectionner **Connexions réseau > Pare-feu**.
3. Cliquer sur l'onglet *Règles*.
4. Cliquer sur **Ajouter**. La boîte de dialogue des *Ajouter une nouvelle règle* s'ouvre.
5. Dans le champ **Nom**, saisir le nom de la règle. Utiliser un nom qui permettra une identification aisée.
6. Pour autoriser ou refuser un trafic, choisir soit **Refuser** ou **Autoriser**.
7. Sélectionner **N'utiliser cette règle qu'en cas de connexion par ligne commutée** pour créer une règle n'étant valide qu'en cas de connexion à partir d'un accès à ligne

commutée. Cette option n'est pertinente que si vous utilisez un modem ou un ISDN pour vous connecter à Internet. Cette option pourrait s'avérer intéressante dans les cas où, par exemple, vous utilisez votre ordinateur portable à l'extérieur de votre réseau à domicile et que l'accès à Internet s'effectue par le biais d'un modem ou d'une connexion ISDN. En dehors de votre réseau personnel, votre ordinateur n'est pas protégé par le pare-feu de votre routeur (si vous en avez un). Il pourrait donc être désirable pour vous de créer une règle plus stricte refusant tout trafic entrant non nécessaire et d'utiliser cette règle quand vous êtes à l'extérieur. Vous n'avez généralement pas à créer de règles. Le profil de pare-feu par défaut protège votre ordinateur, que vous soyez à la maison ou non.

8. Cliquer sur **Suivant**.

## Sélectionner les adresses IP

Appliquer la règle à toutes les connexions réseau ou spécifier les adresses IP et les réseaux pour lesquels cette nouvelle règle doit s'appliquer.

**Remarque** : Les options liées à IPv6 ne sont souvent disponibles que si votre ordinateur fonctionne sous le système d'exploitation Microsoft Windows Vista ou Windows 7.

Pour sélectionner les adresses IP :

1. Sélectionner l'une des options suivantes :
  - Pour que la règle s'applique autant aux adresses IPv4 qu'IPv6, sélectionner **N'importe quelle adresse IP**.
  - Pour que la règle s'applique à toutes les adresses IPv4, sélectionner **N'importe quelle adresse IPv4**.
  - Pour que la règle s'applique à toutes les adresses IPv6, sélectionner **N'importe quelle adresse IPv6**.
  - Pour que la règle soit appliquée à des réseaux et adresses IP spécifiques, sélectionner **Personnaliser** puis cliquer sur **Editer**. La boîte de dialogue *Adresses* s'ouvre.
    - a. À partir de la boîte de dialogue *Adresses*, sélectionner l'une des options suivantes à partir de la liste *Type* :

Type	Exemple d'adresse
Adresse IP	192.168.5.16

Type	Exemple d'adresse
Nom du DNS	<a href="http://www.example.com">www.example.com</a>
Intervalle d'IP	192.168.1.1-192.168.1.63
Sous-réseau IP	192.168.88.0/29
MyDNS	[mydns]
MyNetwork	[mynetwork]
Adresse IPv6	2001:db8:85a3:8d3:1319:8a2e:370:733
Intervalle d'IPv6	2001:db8:1234:: - 2001:db8:1234:FFFF:FFFF:FFFF:FFFF:FFFF
Sous-réseau IPv6	2001:db8:1234::/48

- b. Saisir l'adresse dans le champ **Adresse**.
- c. Pour ajouter l'adresse à la liste des adresses, cliquer sur **Ajouter à la liste**.
- d. Répéter les étapes "a" à "c" pour ajouter toutes les adresses nécessaires dans la liste des adresses.
- e. Cliquer sur **OK**.

2. Cliquer sur **Suivant**.

Comment vous pouvez définir un sous-réseau IP

Si vous souhaitez définir un sous-réseau IP, utiliser la notation Classless Inter-Domain Routing (CIDR). Il s'agit d'une méthode de notation standard constituée d'une adresse réseau et d'un masque de sous-réseau. Par exemple :

Adresse réseau	Masque de sous-réseau	Notation CIDR


Adresse réseau	Masque de sous-réseau	Notation CIDR
192.168.0.0	255.255.0.0	192.168.0.0/16
192.168.1.0	255.255.255.0	192.168.1.0/24
192.168.1.255	255.255.255.255	192.168.1.255/32



## Sélectionner les services et la direction





Sélectionner les services pour lesquels la règle de pare-feu devra s'appliquer, de même que la direction du trafic concerné.


Pour sélectionner les services et la direction :

1. Sélectionner les services pour lesquels vous souhaitez appliquer la règle :
  - Si vous souhaitez que la règle soit appliquée à l'intégrité du trafic IP, sélectionner **Tout le trafic IP** dans la liste.
  - Si le service que vous recherchez n'est pas dans la liste, vous devrez d'abord le créer.

L'icône  ?  apparaît dans la colonne *Direction* pour les services que vous aurez sélectionnés.

2. Sélectionner la direction du trafic pour laquelle la règle s'applique dans le cas de chaque service. La direction est soit en provenance de votre ordinateur vers Internet ou vice versa. Pour sélectionner la direction désirée, cliquer sur l'icône  ?  dans la colonne *Direction*.

Direction	Explication
 ↔ 	Le service est autorisé ou refusé dans les deux directions.
 ← 	Le service est autorisé ou refusé s'il provient d'Internet en direction de votre ordinateur (entrant).

Direction	Explication
	Le service est autorisé ou refusé s'il provient de votre ordinateur en direction d'Internet (sortant).

3. Cliquer sur **Suivant**.

## Sélectionner des options d'alerte

Déterminer la manière dont le produit vous avise qu'un trafic a été autorisé ou refusé par une règle de pare-feu.

Pour sélectionner l'option d'alerte :

1. Sélectionner l'une des options suivantes :
  - Si vous ne souhaitez pas en être avisé, sélectionner **Pas d'alerte**. Aucune alerte ne sera générée dans le registre des alertes et aucune fenêtre en incrustation d'alerte ne sera affichée. Nous vous recommandons de sélectionner cette option si vous créez une règle autorisant le trafic.
  - Si vous souhaitez que le produit génère des alertes dans le registre des alertes, sélectionner **Registre**.
  - Si vous souhaitez que le produit génère des alertes dans le registre des alertes en plus d'ouvrir des fenêtres en incrustation d'alerte, sélectionner **Registre et fenêtre en incrustation**. Il est à remarquer que vous devez aussi activer l'alerte de fenêtre en incrustation dans la boîte de dialogue *Alertes de pare-feu*.
  - À partir du champ **Texte d'alerte**, saisir une description devant être inscrite dans le registre et les fenêtres en incrustation d'alertes.
2. Cliquer sur **Suivant**.

## Vérifier et accepter la règle

Vérifier et accepter la nouvelle règle.

Pour y parvenir :

1. Vérifier le résumé de la règle. Si vous devez éditer la règle, cliquer sur **Précédent**.
2. Lorsque le contenu de votre nouvelle règle vous satisfait, cliquer sur **Terminer**.

Votre nouvelle règle apparaît maintenant dans la liste des règles de l'onglet *Règles*. Elle est automatiquement activée. Si vous avez procédé à la création de plusieurs règles, vous pouvez maintenant définir leur ordre de priorité.

[\[Haut de la page\]](#)

Quand dois-je créer un nouveau service de pare-feu pour une règle ?

Vous pourriez avoir à le faire si vous créez une règle de pare-feu visant un programme alors qu'il n'y a pas de service de pare-feu adéquat disponible. Pour ouvrir le produit, double-cliquez sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran, dans la zone de notification.

Le service définit les protocoles et les ports utilisés par le programme. Pour en apprendre davantage à ce sujet, consultez la documentation du dit programme.

Pour créer un service de pare-feu :

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
2. Sélectionner **Connexions réseau > Pare-feu**.
3. Cliquer sur l'onglet **Services**.
4. Cliquer sur **Ajouter**. La boîte de dialogue *Ajouter un nouveau service* s'ouvre.
5. Dans le champ **Nom**, saisir le nom du service. Utiliser un nom qui permettra une identification aisée.
6. À partir de la liste des **Protocoles**, sélectionner le protocole pour le service visé :
  - ICMP (1)
  - TCP (6)
  - UDP (17)

Si vous souhaitez utiliser un autre Protocole IP, saisir le numéro de protocole (entre 0 et 255) dans le champ.

7. Si le service se sert d'un protocole TCP ou UDP, définir les ports initiateurs de ce service. Si la documentation du programme d'indique par les ports initiateurs, cela signifie que vous pouvez normalement utiliser tout numéro de port d'une valeur supérieure à 1023.
  - Près du champ **Ports initiateurs**, cliquer sur **Éditer**.
  - Ajouter les ports :

- Pour saisir un seul port, indiquer le numéro de port, par exemple, 1024, dans le champ **Simple**.
    - Pour saisir un intervalle de port, ajouter la valeur minimale et maximale du port dans les champs d'**Intervalle**, par exemple. 1024-65535.
  - Cliquer sur **Ajouter à la liste**.
  - Répéter les étapes "a" à "c" pour ajouter tous les ports nécessaires.
  - Cliquer sur **OK**.
8. Si le service se sert d'un protocole TCP ou UDP, définir les ports répondants de ce service. Les ports répondants sont normalement indiqués dans la documentation du programme.
- Près du champ **Ports répondants**, cliquer sur **Éditer**.
  - Ajouter les ports :
    - Pour saisir un seul port, indiquer le numéro de port dans le champ **Simple**.
    - Pour saisir un intervalle de port, ajouter la valeur minimale et maximale du port dans les champs d'**Intervalle**.
  - Cliquer sur **Ajouter à la liste**.
  - Répéter les étapes "a" à "c" pour ajouter tous les ports nécessaires.
  - Cliquer sur **OK**.
9. Si le service se sert d'un protocole ICMP, définir le type et le code ICMP pour ce service. Cliquer sur **Éditer** pour saisir les valeurs dans les champs *Type* et *Code*. Les valeurs permises vont de 0 à 255.
10. Si ce service vise à autoriser le trafic entrant, vous pouvez définir si vous souhaitez ou non autoriser le trafic en diffusion simple ou multiple. Ce type de trafic est créé par les programmes de diffusion en flux continue, comme la radio ou la télévision web. Pour les autoriser, cocher les cases **Autoriser les diffusions** et **Autoriser les diffusions multiples**. Vous pouvez en règle générale laisser ces cases non cochées.
11. Dans la boîte de dialogue *Ajouter un nouveau service*, cliquer sur **OK**.

Votre nouveau service apparaît maintenant dans la liste des services de l'onglet *Services*. Pour refuser ou autoriser le trafic défini par un service, vous devez ajouter le service à une règle de pare-feu qui autorisera les connexions Internet sortantes.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment puis-je créer une règle basée sur un service qui n'est pas présent dans la liste ?

Vous pourriez devoir créer un nouveau service et une nouvelle règle de pare-feu si jamais vous commencez à jouer à des jeux en réseau pair à pair ou que vous commencez à utiliser un service comme un bureau à distance d'information en réseau virtuel (VNC - Virtual Network Computing).

Pour utiliser le VNC, vous devez par exemple créer deux services de pare-feu afin d'ouvrir les ports suivants :

- TCP ports 5500, 5800, 5900, le port initiateur a une valeur > 1024
  - UDP ports 5500, 5800, 5900, le port initiateur a une valeur > 1024
1. Créer un service pour le TCP disposant des détails suivants :
    - a. Description du service : VNCTCP
    - b. Protocole : TCP (6)
    - c. Ports initiateurs, intervalle : 1023-65535
    - d. Ports répondants, simple : 5500, 5800 et 5900.
  2. Créer un service pour l'UDP disposant des détails suivants :
    - a. Saisir une description du service : VNCUDP
    - b. Sélectionner le protocole : UDP (17)
    - c. Saisir les ports initiateurs, intervalle : 1023-65535
    - d. Saisir les ports répondants : 5500, 5800 et 5900.
  3. Créer une règle de pare-feu disposant des détails suivants :
    - a. Saisir un nom de règle : VNC.
    - b. Sélectionner le type de règle : Autoriser.
    - c. Sélectionner les adresses IP : N'importe quelle adresse IP.
    - d. Sélectionner les services : VNCTCP et VNCUDP. Cliquer sur l'icône entre l'ordinateur et le globe jusqu'à ce qu'une flèche double apparaisse.
    - e. Type d'alerte : Pas d'alerte.
  4. Pour appliquer la règle de pare-feu, autoriser le VNC dans le contrôle d'application :
    - a. Sélectionner **Connexions réseau > Contrôle des applications**.
    - b. Cliquer sur l'onglet *Applications*.
    - c. Cliquer sur **Ajouter**.
    - d. Cliquer sur **Explorer** et rechercher vncviewer.exe.
    - e. Sous *Connexion sortante (client)*, sélectionner **Autoriser**.
    - f. Sous *Connexion entrante (serveur)*, sélectionner **Autoriser**.
    - g. Cliquer sur **OK**.



Vous devriez maintenant voir la nouvelle règle affichée dans la liste des règles. Elle devrait être automatiquement activée. Vous pouvez maintenant fermer le produit et essayer votre VCN à nouveau.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment puis-je modifier les règles de pare-feu ?

Seules les règles de pare-feu que vous avez créées vous-même peuvent être modifiées. Pour ouvrir le produit, double-cliquez sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran, dans la zone de notification.

Pour modifier une règle :

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
2. Sélectionner **Connexions réseau > Pare-feu**.
3. Cliquer sur l'onglet *Règles*.
4. Sélectionner la règle puis cliquer sur **Détails**. La boîte de dialogue *Détails de la règle* s'ouvre.
5. Faire les modifications nécessaires lors de chaque étape et passer à l'étape suivante en cliquant sur **Suivant**.
6. À partir de la boîte de dialogue *Détails de la règle*, vérifier l'exactitude des modifications apportées.
7. Lorsque les modifications apportées à la règle vous satisfont, cliquer sur **Terminer**.

Les modifications apportées sont appliquées sur la règle.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment puis-je ouvrir un port par le biais du pare-feu ?

Vous pouvez ouvrir un port par le biais du pare-feu si vous souhaitez autoriser un certain trafic Internet. Vous devez savoir quel numéro de port vous voulez ouvrir.

Il est possible qu'il vous soit impossible d'ajouter vos propres règles à tous les profils de pare-feu. Sélectionner le profil de pare-feu auquel vous voulez ajouter une nouvelle règle avant d'ouvrir le port.

Lorsque vous souhaitez ouvrir un port par le biais du pare-feu, vous devez créer une nouvelle règle de pare-feu et deux nouveaux services.

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Tâches**.
2. Cliquer sur **Ouvrir un port de pare-feu**.
3. Dans le champ **Nom**, saisir le nom de la nouvelle règle de pare-feu.
4. Dans le champ **Numéro de port**, définir le port répondant pour la règle. Le port répondant est normalement indiqué dans la documentation du produit.
5. Cliquer sur **OK**.

La nouvelle règle est ajoutée aux règles de pare-feu et deux nouveaux services sont créés dans la liste des services de pare-feu, tant pour le protocole TCP qu'UDP, ce avec le numéro de port spécifié.

[\[Haut de la page\]](#)

Pourquoi mon logiciel FTP ne fonctionne-t-il pas après l'installation du produit Suite de sécurité internet de Xplornet?

Vous devez ajouter une nouvelle règle de pare-feu sortante à votre profil de pare-feu. Pour ajouter une nouvelle règle pour le logiciel FTP :

1. Pour ouvrir le produit, double-cliquez sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran, dans la zone de notification.
2. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
3. Sélectionner **Connexions réseau > Pare-feu**.
4. Cliquer sur l'onglet *Règles*.
5. Cliquer sur **Ajouter**. La boîte de dialogue des *Ajouter une nouvelle règle* s'ouvre.
6. Suivre les instructions contenues dans les boîtes de dialogue.
7. Lors de l'étape 3, sélectionner le service prédéfini **Protocole de transfert FTP / Fichier, mode actif**.
8. Suivre les instructions contenues dans les boîtes de dialogue.
9. Dans l'étape finale, cliquer sur **Terminer**.

[\[Haut de la page\]](#)

Je dispose d'un bureau ou d'un réseau à domicile. Par quel moyen puis-je faire en sorte que les deux ordinateurs puissent consulter les fichiers de l'autre ordinateur ?

Vous devez créer une nouvelle règle de pare-feu afin d'autoriser le partage de fichiers Windows à procéder au partage des fichiers entre les ordinateurs sur votre réseau à domicile. Pour ouvrir le produit, double-cliquez sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran, dans la zone de notification.

Si un routeur se trouve sur votre réseau, consulter les paramètres de protocole de configuration dynamique de l'hôte (Dynamic Host Configuration Protocol - DHCP) du routeur pour déterminer l'intervalle d'adresses IP permises par votre réseau à domicile. Pour obtenir plus d'informations, consulter la documentation du routeur.

Normalement, l'intervalle d'adresses IP pour un réseau à domicile est 192.168.1.1 - 192.168.1.254. Si vous souhaitez partager des fichiers entre tous vos ordinateurs, vous devez créer la même règle sur tous les ordinateurs.

Pour créer la règle :

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
2. Sélectionner **Connexions réseau > Pare-feu**.
3. Cliquer sur l'onglet *Règles*.
4. Cliquer sur **Ajouter**.
5. Saisir un nom et un type de règle :



<b>Etape</b>	<b>Exemple</b>
Saisir un nom pour la règle	FileSharing
Sélectionner le type de règle	Autoriser

6. Sélectionner les adresses IP :

<b>Etape</b>	<b>Exemple</b>
	192.168.1.1 -

Étape	Exemple
a. Cliquer sur <b>Personnaliser</b> . b. Cliquer sur <b>Éditer</b> . c. Sélectionner l' <b>Intervalle IP</b> et saisir les adresses IP de vos ordinateurs dans le champ. d. Cliquer sur <b>Ajouter à la liste</b> .	192.168.1.254

7. Sélectionner les services et la direction :

Étape	Exemple
Sélectionner les services utilisés par le partage de fichiers Windows	a. SMB sur TCP/IP (TCP) b. SMB sur TCP/IP (UDP) c. Partage de fichiers Windows et imprimantes réseau d. Navigation de réseau Windows e. ICMP / Internet Control Message Protocol
Sélectionner la direction pour les deux services	 ←  (en provenance d'Internet vers votre ordinateur)

o Sélectionner le type d'alerte :

Étape	Exemple
Sélectionner le type d'alerte	Pas d'alerte

- o Vérifier le résumé de la règle et cliquer sur **Terminer**. Votre nouvelle règle apparaît maintenant dans la liste des règles de l'onglet *Règles*. Elle est automatiquement activée.
- o S'assurer que la règle fonctionne correctement. Pour ce faire, se servir du partage de fichier Windows pour partager un fichier ou un dossier et s'assurer qu'il est possible d'accéder au fichier ou dossier à partir de tous vos ordinateurs.

**Astuce** : Si vous souhaitez partager une imprimante sur votre réseau à domicile, créer une règle similaire. Dans ce cas, vous n'aurez qu'à créer une règle d'autorisation entrante sur l'ordinateur auquel l'imprimante est branchée.

[\[Haut de la page\]](#)

Puis-je utiliser une carte TV numérique avec le produit Suite de sécurité internet de Xplornet ?

Oui, c'est possible. Si l'image de la télévision gèle quand vous vous servez d'une carte TV numérique conjointement avec le produit Suite de sécurité internet de Xplornet, cela signifie que la carte TV doit être ajoutée en tant qu'adaptateur de réseautage de confiance. Pour ouvrir le produit, double-cliquez sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran, dans la zone de notification.

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
2. Sélectionner **Connexions réseau > Pare-feu**.
3. Cliquer sur l'onglet **Paramètres**.
4. À partir de la liste **Adaptateur réseau de confiance**, sélectionner la carte TV.
5. Cliquer sur **OK**.

Votre carte TV devrait maintenant fonctionner.

\*Remarque : Xplornet Communications Inc. n'offre actuellement aucun service de télévision numérique.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment autoriser temporairement tout le trafic réseau ?

**Remarque** : Votre ordinateur n'est pas protégé quand vous autorisez tout le trafic réseau.

Pour autoriser tout le trafic réseau :

1. Cliquer avec le bouton de droite sur l'icône du produit dans la zone de notification se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran.
2. Sélectionner **Décharger** à partir du menu.

3. Pour autoriser tout le trafic Internet, sélectionner **Décharger et autoriser tout le trafic réseau**.
4. Lorsque demandé, confirmer la décharge.

Pour restaurer vos paramètres de sécurité, cliquer avec le bouton de droite sur l'icône du produit et sélectionner **Recharger**.

[\[Haut de la page\]](#)

## **Filtre des courriers électroniques**

Comment puis-je m'assurer que les messages en provenance d'une adresse de courrier électronique spécifique ne sont pas considérés comme des pourriels ?

Pour ouvrir le produit, double-cliquez sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran, dans la zone de notification. Pour autoriser les messages en provenance d'adresses de courrier électronique spécifiques, veuillez suivre les instructions ci-dessous. Vous pouvez aussi y parvenir par le biais du bouton de menu du Contrôle des pourriels dans Microsoft Outlook, Outlook Express ou Windows Mail, ou encore en cliquant avec le bouton de droite sur l'icône d'un tel programme de courrier électronique qui se trouve dans la zone de notification.

Vous pouvez ajouter, éditer ou retirer des adresses de courrier électronique individuelles ou des noms de domaines complets à votre liste d'expéditeurs autorisés. Si, par exemple, vous ajoutez \*@example.com à votre liste d'expéditeurs autorisés, tous les messages provenant d'adresses de courrier électronique avec example.com pour nom de domaine sont autorisés.

Pour éditer votre liste d'adresses de courrier électronique de confiance :

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
2. Sélectionner **Internet > Filtre de courrier électronique**.
3. Cliquer sur **Autoriser des expéditeurs**. La page des paramètres de *Autoriser des expéditeurs* s'ouvre.
4. Exécuter l'une des actions suivantes :
  - Pour ajouter une nouvelle adresse de courrier électronique :
    - Cliquer sur **Ajouter**. La boîte de dialogue *Ajouter un expéditeur/domaine* s'ouvre.

- Dans le champ **Adresse**, saisir l'adresse de courrier électronique ou le nom de domaine pour lequel vous souhaitez autoriser les courriers électroniques. Vous pouvez ajouter une courte description de la nouvelle adresse dans le champ **Description**.
- Cliquer sur **OK**. La nouvelle adresse de courrier électronique est maintenant affichée dans la liste des envoyeurs autorisés.
- Pour éditer une adresse de courrier électronique :
  - Sélectionner l'adresse de courrier électronique à éditer dans la liste, puis cliquer sur **Éditer**. La boîte de dialogue *Éditer un envoyeur/domaine* s'ouvre.
  - Éditer l'adresse de courrier électronique sélectionnée puis cliquer sur **OK**.
- Pour retirer une adresse de courrier électronique de la liste des envoyeurs autorisés :
  - Sélectionner l'adresse de courrier électronique à supprimer dans la liste, puis cliquer sur **Supprimer**. L'adresse de courrier électronique est alors retirée de la liste.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment puis-je bloquer les pourriels en provenance d'une adresse de courrier électronique spécifique ?

Pour ouvrir le produit, double-cliquez sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran, dans la zone de notification. Vous pouvez aussi y parvenir par le biais du bouton de menu du Contrôle des pourriels dans Microsoft Outlook, Outlook Express ou Windows Mail, ou encore en cliquant avec le bouton de droite sur l'icône d'un tel programme de courrier électronique qui se trouve dans la zone de notification.

Vous pouvez ajouter, éditer ou retirer des adresses de courrier électronique individuelles ou des noms de domaines complets à votre liste d'envoyeurs bloqués. Si, par exemple, vous ajoutez \*@example.com à votre liste d'envoyeurs bloqués, tous les messages provenant d'adresses de courrier électronique avec example.com pour nom de domaine sont bloqués.

Pour éditer votre liste d'adresses de courrier électronique bloquées :

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
2. Sélectionner **Internet > Filtre de courrier électronique**.
3. Cliquer sur **Bloquer des envoyeurs**.
4. Exécuter l'une des actions suivantes :
  - Pour ajouter une nouvelle adresse de courrier électronique :

- Cliquer sur **Ajouter**. La boîte de dialogue *Ajouter un expéditeur/domaine* s'ouvre.
- Dans le champ **Adresse**, saisir l'adresse de courrier électronique ou le nom de domaine pour lequel vous souhaitez bloquer les courriers électroniques. Vous pouvez ajouter une courte description de la nouvelle adresse dans le champ **Description**.
- Cliquer sur **OK**. La nouvelle adresse de courrier électronique est maintenant affichée dans la liste des expéditeurs bloqués.
- Pour éditer une adresse de courrier électronique :
  - Sélectionner l'adresse de courrier électronique à éditer dans la liste, puis cliquer sur **Éditer**. La boîte de dialogue *Éditer un expéditeur/domaine* s'ouvre.
  - Éditer l'adresse de courrier électronique sélectionnée puis cliquer sur **OK**.
- Pour retirer une adresse de courrier électronique de la liste des expéditeurs bloqués :
  - Sélectionner l'adresse de courrier électronique à supprimer dans la liste, puis cliquer sur **Supprimer**. L'adresse de courrier électronique est alors retirée de la liste.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment puis-je éditer la liste des adresses de courrier électroniques de confiance ?

Pour ouvrir le produit, double-cliquez sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran, dans la zone de notification. Pour éditer la liste, voir les instructions dans la section [Comment puis-je m'assurer que les messages provenant d'une adresse de courrier électronique spécifique ne sont pas considérés comme des pourriels ?](#).

[\[Haut de la page\]](#)

## **Protection de la navigation**



Quel est le mode de fonctionnement de la protection de la navigation ?

La protection de la navigation protège votre ordinateur à plusieurs niveaux :

- Cotes de sécurité pour les sites web :

Vous pouvez voir les cotes de sécurité pour les sites web indiqués dans les résultats de moteurs de recherche et dans le contenu des courriers électroniques web. Les cotes de sécurité vous aident à éviter les sites web posant une menace pour la sécurité par leur contenu (virus, vers, trojans). Elles vous protègent contre les toutes dernières menaces Internet qui ne sont pas encore détectées par les programmes anti-virus traditionnels. La cote de sécurité d'un site est indiquée de la manière suivante : sécuritaire, suspect, dangereux, inconnu.

- Boucliers d'exploitation :

Les boucliers d'exploitation protègent votre ordinateur contre les points faibles trouvés dans les programmes se trouvant sur votre ordinateur. Les boucliers d'exploitation identifient les sites web malicieux et les empêchent d'exploiter de telles faiblesses pour, entre autres, forcer un téléchargement non autorisé contenant un logiciel malicieux.

- Suivi de processus (dans DeepGuard) :

DeepGuard surveille et bloque les tentatives pour télécharger un logiciel malicieux dans votre navigateur. Si votre navigateur se retrouve infecté, la fonctionnalité d'un site web de confiance peut être modifiée. Il peut ainsi commencer à vous demander votre mot de passe.

[\[Haut de la page\]](#)

Je ne souhaite plus voir les cotes de sécurité des sites web. Comment puis-je les désactiver ?

Vous pouvez désactiver les cotes de sécurité en désactivant la barre d'outils de protection de la navigation de votre navigateur web. Pour y parvenir :

1. Dans Mozilla Firefox :
  - a. Sélectionner **Outils > Ajouts**.
  - b. Près de *Barre d'outils de protection de la navigation*, cliquer sur **Désactiver**.
2. Dans Microsoft Explorer :

- a. Sélectionner **Outils > Options Internet**.
- b. Cliquer sur l'onglet **Programmes**.
- c. Cliquer sur le bouton **Gérer les ajouts**.
- d. Sélectionner **Classe de protection de la navigation**.
- e. Sélectionner **Désactiver** puis cliquer sur **OK**.
- f. Sélectionner **Barre d'outils de protection de la navigation**.
- g. Sélectionner **Désactiver** puis cliquer sur **OK**.

[\[Haut de la page\]](#)

Je crois qu'un site web a été évalué incorrectement. Que puis-je faire ?

Vous pouvez suggérer une nouvelle cote de sécurité pour le site web. Si d'autres utilisateurs de la protection de la navigation sont d'accord avec vous, la cote du site finira peut-être par changer. La décision est cependant prise selon les informations en provenance de plusieurs sources, incluant des analyses de logiciels malicieux de F-Secure et des partenaires de F-Secure.

Pour suggérer qu'un site reçoive une nouvelle cote de sécurité :

1. Cliquer sur **Rapport** dans la barre d'outils. Cette action fait ouvrir la boîte de dialogue *Nous aviser*.
2. Sélectionner une cote représentant votre opinion quant à la sûreté du site web (**Son utilisation est sécuritaire**, **Son utilisation est risquée** ou **Je n'ai pas d'opinion**).
3. Cliquer sur **OK**. Cette action fait ouvrir la boîte de dialogue *Confirmer la cote*.  
**Astuce** : Sélectionner **Ne pas montrer ce message à nouveau** si vous ne souhaitez pas voir la boîte de confirmation lors de vos prochaines évaluations de la cote de sécurité de sites web.
4. Cliquer sur **OK**.

[\[Haut de la page\]](#)

## **Contrôle parental**

De quelle manière fonctionnent les modes de navigation du Contrôle parental ?

Il est possible de définir des durées de navigation et les sites web convenant aux adolescents et aux jeunes enfants grâce aux modes de navigation du contrôle parental.

Vos adolescents peuvent jouir d'une plus grande liberté de navigation sur Internet tout en étant en mesure d'avoir des restrictions plus étroites sur les activités en ligne de vos enfants plus jeunes. Vous pouvez définir les modes de navigation Parent, Adolescent et Enfant à partir de l'outil de démarrage, lors de l'installation, ou plus tard à partir de la page du *Contrôle parental*.

### **Mode de navigation Enfant**

Il est nécessaire d'installer le produit, d'activer la caractéristique et de redémarrer l'ordinateur pour activer le mode de navigation Enfant. Quand le mode Enfant est actif :

- seuls les sites web spécifiquement autorisés sont accessibles pour quiconque utilise l'ordinateur.
- l'accès à Internet n'est possible que pendant certains moments prédéterminés.

Tous les sites web ayant été autorisés sont indiqués dans la *Page d'accueil du contrôle parental* qui s'ouvre dans le navigateur lorsque le mode Enfant est activé.

### **Mode de navigation Adolescent**

Quand le mode de navigation Adolescent est actif :

- quiconque utilise l'ordinateur peut avoir accès à tous les sites web à l'exception de ceux dont le contenu est restreint ou indésirable, tels que ceux portant sur les drogues ou le matériel pour adulte.
- l'accès à Internet n'est possible que pendant certains moments prédéterminés.

Si vous avez créé ces deux modes de navigation, Enfant et Adolescent, sur votre ordinateur, donnez le mot de passe créé pour le mode Adolescent à vos ados. Lorsqu'ils saisissent le mot de passe, ils sont en mesure de naviguer sur des pages qui

- ne contiennent pas de matériel restreint, et
- ont été spécifiquement permises.

**Remarque :** Si vous désactivez le filtre des pages web, vos adolescents pourront visiter des pages web sans égards à leurs contenus.

## Mode de navigation Parent

Lorsque le mode de navigation Parent est activé, il n'y a aucune restriction de temps ou de contenu sur l'accès à Internet à partir de cet ordinateur. Lorsque les modes de navigation sont créés, vous devez créer un mot de passe pour le contrôle parental. Le mot de passe pour le contrôle parental sert à :

- ouvrir l'interface d'utilisateur du produit,
- consulter ou modifier les paramètres du produit,
- se connecter à Internet par le biais d'une nouvelle application, ou
- désinstaller le produit.

[\[Haut de la page\]](#)

Pourquoi dois-je créer un mot de passe pour le contrôle parental ?

Si le contrôle parental est activé, vous avez besoin du mot de passe du contrôle parental pour modifier les paramètres de la Suite de sécurité internet de Xplornet. Le mot de passe assure que les autres utilisateurs de l'ordinateur ne peuvent pas modifier les paramètres. Même l'interface de l'utilisateur du produit ne peut être ouverte sans le mot de passe.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment dois-je procéder pour autoriser des pages web pour enfants ?

Pour autoriser des pages web pour vos enfants, suivre les instructions données ci-dessous. Pour ouvrir le produit, double-cliquez sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran, dans la zone de notification.

**Astuce** : Si vous utilisez Internet Explorer, vous pouvez autoriser (ou bloquer) de nouveaux site par le biais du bouton de filtre web de la Suite de sécurité internet de Xplornet se trouvant dans la barre d'outil de votre navigateur.

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
2. Sélectionner **Internet > Contrôle parental**.

3. Cliquer sur l'onglet *Jeunes enfants*.
4. Sélectionner **N'autoriser que les sites sélectionnés**. Si cette option n'est pas sélectionnée, alors les enfants peuvent naviguer sur tous les sites et pages sans restrictions.
5. Cliquer sur **Voir les sites web**.
6. Cliquer sur l'onglet *Autorisé*.
7. Cliquer sur **Ajouter**.
8. À partir de la boîte de dialogue *Autoriser le site web*, taper l'adresse de la page web pour laquelle vous souhaitez autoriser l'accès.
  - Pour autoriser l'accès, par exemple, à l'intégralité du site [www.example.com](http://www.example.com), taper [www.example.com](http://www.example.com)
  - Pour autoriser l'accès, par exemple, à seules certaines parties du site [www.example.com](http://www.example.com), taper [www.example.com/subsite](http://www.example.com/subsite)
9. Cliquer sur **OK**.

Vous pouvez bloquer ou autoriser des pages web pour restreindre l'accès de vos adolescents de manière similaire.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment puis-je désactiver temporairement le contrôle parental ?

**Remarque :** Il est nécessaire que vous ayez le mot de passe du contrôle parental pour être en mesure de modifier les paramètres du contrôle parental.

Pour désactiver temporairement le contrôle parental :

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
2. Sélectionner **Internet > Contrôle parental**.
3. Décocher la case **Activer le contrôle parental**.

[\[Haut de la page\]](#)

J'ai oublié mon mot de passe du contrôle parental. Comment puis-je accéder aux paramètres de la Suite de sécurité internet de Xplornet?

Si jamais vous avez oublié votre mot de passe, il est possible d'accéder aux paramètres de la Suite de sécurité internet de Xplornet et de réinitialiser le mot de passe en utilisant votre clé de licence.

Pour réinitialiser le mot de passe :

1. Ouvrir l'interface du produit. Une boîte de dialogue demandant votre mot de passe Parent apparaît.

**Remarque :** Pour apercevoir un indice sur votre mot de passe, déplacer le curseur au-dessus de **Montrer l'indice du mot de passe** . Il est à espérer que cet indice vous permettra de vous souvenir de votre mot de passe.

2. Cliquer sur **Oublié votre mot de passe ?**.
3. Saisir les quatre premiers chiffres de votre clé de licence puis cliquer sur **Suivant**. Vous avez obtenu votre clé de licence au moment de l'achat du produit.

4. Exécuter les étapes suivantes :

- a. Saisir un nouveau mot de passe.

**Remarque :** Quand vous créez un mot de passe, gardez ces éléments à l'esprit :

- Sélectionner un mot de passe facile à se rappeler mais difficile à deviner.
- Un mot de passe peut contenir n'importe quels caractères.
- Un mot de passe doit être composé de 3 à 80 caractères.
- Selon le type d'installation de votre produit, il est possible qu'il soit nécessaire d'utiliser un nombre de caractères minimum plus élevé.

- b. Saisir le nouveau mot de passe à nouveau pour le confirmer.

- c. Cliquer sur **Suivant**.

- d. Saisir un indice de mot de passe. L'indice de mot de passe devrait vous permettre de vous souvenir de votre mot de passe. Il devrait vous indiquer ce qu'est votre mot de passe sans pour autant permettre à quiconque d'autre de le deviner. Rappelez-vous que vos enfants peuvent aussi voir cet indice.

- e. Cliquer sur **OK**.

Un message apparaît pour confirmer la réinitialisation réussie du mot de passe.

5. Cliquer sur **OK**.

La serrure horaire du contrôle parental bloque la connexion à Internet. Que puis-je faire ?

Quand la serrure horaire empêche la connexion à Internet, le navigateur web affiche une page de blocage indiquant que la serrure horaire est activée et il est alors impossible d'accéder à Internet. Pour prolonger la période de navigation :

1. À partir de la *Page de bloc de la serrure horaire* ouverte dans votre navigateur, cliquer sur **Prolonger la durée de navigation sur Internet**.
2. Dans la boîte de dialogue, saisir votre mot de passe Parent puis cliquer sur **OK**.
3. Dans la boîte de dialogue *Serrure horaire*, indiquer un temps puis cliquer sur **OK**.

**Astuce** : À partir d'Internet Explorer, il est aussi possible de prolonger la période de navigation grâce au bouton de menu du contrôle parental.

[\[Haut de la page\]](#)

J'ai créé un mode de navigation Enfant. Le contrôle parental m'empêche maintenant d'accéder à Internet. Que puis-je faire ?

Lorsque le mode de navigation Enfant est activé, le contrôle parental bloque tous les sites web n'ayant pas été spécifiquement autorisés. Lorsque vous essayez d'ouvrir Internet, la *Page de démarrage du contrôle parental* apparaît. Pour accéder à Internet, basculer vers le mode de navigation Parent en cliquant sur **Parent**. Il est aussi possible d'accéder à des sites web pendant que le mode Enfant est activé en cliquant sur **Autoriser de nouveaux sites web pour les enfants**.

[\[Haut de la page\]](#)

## **Mises à jour automatiques**

Comment puis-je savoir que je dispose des toutes dernières mises à jour ?

Lorsque les mises à jour automatiques sont activées, le produit se met automatiquement à jour lorsque votre ordinateur est connecté à Internet. Il est aussi possible de vérifier que vous disposez des toutes dernières mises à jour. Pour ouvrir le produit, double-cliquez sur l'icône du

produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran, dans la zone de notification. Pour rechercher des mises à jour :

1. À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Paramètres**.
2. Sélectionner **Autres paramètres > Mises à jour automatiques**.
3. **Dernière vérification de mise à jour** indique à quel moment a eu lieu la dernière recherche de mise à jour.
4. Cliquer sur **Rechercher maintenant**. Le produit se connecte alors à Internet et recherche la présence de nouvelles mises à jour. Si la protection n'est pas à jour, il récupère les toutes dernières mises à jour.

**Remarque** : Si votre connexion à Internet passe par un modem ou une connexion ISDN, il est nécessaire que la connexion soit active pour pouvoir rechercher des mises à jour.

[\[Haut de la page\]](#)

Comment puis-je m'assurer que mon ordinateur est protégé et que les mises à jour automatiques fonctionnent ?

Pour ouvrir l'interface d'utilisateur principal, double-cliquez sur l'icône du produit se trouvant dans le coin inférieur droit de votre écran, dans la zone de notification.

Pour ouvrir la page de *Statut* :






À partir de la page d'accueil, cliquer sur **Statut**.

La page de *Statut* s'ouvre.

Les icônes indiquent le statut du programme de même que ses caractéristiques de sécurité.

Icône de statut	Nom de statut	Description
	OK	Votre ordinateur est protégé. La caractéristique est activée et fonctionne correctement.



Icône de statut	Nom de statut	Description
		
	Informations	<p>Le produit vous apporte des informations au sujet d'un statut particulier d'une caractéristique.</p> <p>Cette icône apparaît quand, par exemple, une caractéristique a été mise à jour.</p>
	Avertissement	<p>La protection de votre ordinateur n'est pas complète.</p> <p>Cela peut signifier, par exemple, que les définitions des virus sont vieilles, que le statut d'une caractéristique nécessite votre attention ou que le pare-feu est configuré afin de bloquer tout le trafic Internet.</p>
	Erreur	<p>Votre ordinateur n'est pas protégé.</p> <p>Cela peut signifier, par exemple, que votre souscription est expirée, que le pare-feu a été configuré pour autoriser tout le trafic, qu'une caractéristique de sécurité essentielle a été désactivée ou que le produit est en état d'erreur.</p>
	Désactivé	Une caractéristique non essentielle est désactivée.

[\[Haut de la page\]](#)